

Les espèces prédatrices protégées

✿ LES GRANDS PRÉDATEURS PROTÉGÉS (LOUP, LYNX)

OBJECTIF Fa Améliorer nos connaissances sur les grands prédateurs afin de veiller à ce qu'un équilibre durable soit préservé en prenant en considération l'intérêt écologique de ces espèces mais aussi leurs impacts sur les activités cynégétiques et agricoles.



Source : ONCFS (SDG25).

Le lynx, grand prédateur de chevreuils. Vallée du Dessoubre.

Moyens proposés :

Échéance prévue

Action Fa-1 Contribuer au suivi sur le long terme des grands prédateurs.

– Participer, en collaboration avec la Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté, au suivi du lynx, notamment en partenariat avec le réseau national ONCFS/FDC « Lynx ».

2004

– Contribuer, en collaboration avec d'autres organismes, aux réflexions et actions à mener sur le département afin d'anticiper l'inéluctable retour du loup.

2005

– Participer au suivi du loup, en collaboration avec les organismes concernés.

Dès son arrivée



Action Fa-2 Contribuer à la mise en place d'actions ciblées de régulation, à l'instar de celles engagées dans d'autres départements, en cas de déséquilibres causés par les grands prédateurs ou de dommages agricoles avérés, notamment sur le cheptel domestique.

✿ AUTRES ESPÈCES PRÉDATRICES PROTÉGÉES

OBJECTIF Fb Au nom du principe de précaution se doter des moyens permettant de mesurer et contrôler l'impact sur leur environnement du développement des espèces prédatrices protégées

Moyens proposés :

Échéance prévue

Action Fb-1 Se doter d'outils de suivi des populations d'espèces prédatrices protégées à l'aide d'indicateurs validés scientifiquement.

2005

Action Fb-2 Sur la base des indicateurs identifiés et en cas de déséquilibre avéré au bénéfice d'une espèce prédatrice protégée, participer à la mise en œuvre de moyens de contrôle des populations (effarouchement, capture, régulation, ...).

2006



Source : Brisotto.

Le chat forestier, une espèce bien représentée dans le Doubs.